

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

709

Société :

199726

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TALI HUYINE SQUAD.

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : TAHLI SOUAD. Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/03/24	C. Pur		28000	Madessalam SEB Cardiologue 18/03/24 18/03/24 18/03/24

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie SIDI CHAFAK AïNE Imane Hay Chaaf Sidi Chaaf Tél / Fax 03 22 95 91 37 INPE 062053833	12/03/24	597,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire d'ANALYSE MEDICALE 122, Bd D'Alzaga, Casablanca - TUNISIE <i>DR. J. C. LUCAS</i>	12/03/2015	5170 x 2 = 111	15000/-

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

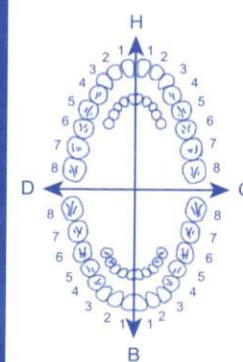
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عيادة تشخيص واستكشاف أمراض القلب والشرايين

Cabinet de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBTI
Cardiologue
Diplôme de la Faculté de Médecine
de Toulouse - France



الدكتور عبد السلام سبتي
اختصاصي في أمراض القلب
خريج كلية الطب بتولوز - فرنسا

Casablanca, le 12.3.14.

~~TAU 500M 153,60~~

~~153,60 x 3~~

~~Corvelman 300gr 27,70~~

~~Contour 100 109,00~~

~~500M 3 mls~~

~~500M 3 mls~~

S.V. | 153,60

S.V. | 153,60

Cardiospirine 100 mg/30cpls
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

CE Imane 122 96 91 Chatij 053 83 9

2 tubes de 12 comprimés effervescents chacun.

Magnéprev® 300
PPC : 109,00 DH

Prochain R.D.V le

En cas d'urgence contacter : 06 61 27 12 90 Ou clinique CASA ANFA : 05 22 94 56 33

134 زنقة التباري الطابق الرابع شارع غاندي - الدار البيضاء

Tél : 05 22 39 09 09 / 05 22 44 75 81 / 06 61 27 12 90 / 06 63 89 13 56

Email : centrecardiodrsebt@gmail.com

عيادة تشخيص واستكشاف أمراض القلب والشرايين

Cabinet de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBTI

Cardiologue

Diplôme de la Faculté de Médecine
de Toulouse - France



الدكتور عبد السلام سبتي

اختصاصي في أمراض القلب

خريج كلية الطب بتولوز - فرنسا

Casablanca, le

١٢٣٤

NOM ET PRENOM :

- NFS
- Feritine
- VS
- CRP
- Transaminases
- Ionogramme
- Urée
- Crétaténine
- Clearance de la crétaténine
- Glycémie
- Hba1c
- Acide urique
- Choléstérol T
- Triglycérides
- TSH
- Hépatite B
- Hépatite C
- Troponine
- Vitamine D
- PSA
- ECBU
- TP + INR
- NT Pro BNP
- ACE + AFP
- Albuminurie
- HIV
- D Dimères

GGT

PH alcalines

HDL

LDL

T3 libre

T4 libre

Ag HBs

AC HCV

Micro albuminurie 24 H

Dr. Abdesselam SEBTI

Cardiologue

134 Rue Attabari 4^{ème} étage Bd Ghandi

Tel: 05 22 44 75 81 / 06 61 27 12 90

05 22 39 09 09 / INPE: 091126342

Prochain R.D.V le

En cas d'urgence contacter : 06 61 27 12 90 Ou clinique CASA ANFA : 05 22 94 56 33

134 زنقة التباري الطابق الرابع شارع غاندي - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 39 09 09 / 05 22 44 75 81 / 06 61 27 12 90 / 06 63 89 13 56

Email : centrecardiodrsebt@gmail.com

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

LABIOMED -S.N.C.- RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 000231012000067
Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Hocine - Casablanca
122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biogiste
Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon
Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biogiste
Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon
D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le 12 mars 2024

Mme TAZI SOUAD

FACTURE N°	2660
------------	------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	70	
Protéine C réactive -----	B	100	
Glycémie (a jeun) -----	B	30	
Hémoglobine A1c Glycosylée -----	B	100	
Triglycérides -----	B	60	
Cholestérol total -----	B	30	
Cholestérol HDL + LDL -----	B	80	
Acide urique sanguin -----	B	30	
Urée -----	B	30	
Créatinine sanguine -----	B	30	
Iono (Na-K-Cl-RA-Ca-PT) -----	B	160	
Vitamine D2-D3 (25 OH D) -----	B	400	
Clairance MDRD -----	B	50	Total : B 1170

Prélèvements :

Sang-----	Pc	15	
TOTAL DOSSIER		1 580,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Cinq Cent Quatre vingt Dirhams

مختبر
لابيومد لالطبية
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122, Bd. D'Anfa Quartier Rache
Casablanca - Tel. 0522 48 13 51/86



Mme TAZI SOUAD
Dossier N° : 24521219
Docteur ABDESLAM SEBTI

Dossier ouvert le : 12/03/24 - Edité le : 13/03/24

Page N° 1/6

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Antériorité
27/09/2022

Hématies	:	4,45	M/mm ³	4 - 5,4	4,60
Hémoglobine	:	12,8	g/dl	11,5 - 16	13,3
Hématocrite	:	39	%		
V.G.M.	:	87,0	μ ³	80 - 100	
C.C.M.H.	:	33,1	%	30 à 36	
T.C.M.H.	:	28,8	pg	27 à 32	
Leucocytes	:	4 910	/mm ³	4000 - 10000	4280
FORMULE LEUCOCYTAIRE					
P. neutrophiles	:	42,0	%	soit 2 062 /mm ³	2000 à 7500
P. éosinophiles	:	1,0	%	soit 49 /mm ³	20 à 800
P. basophiles	:	0,6	%	soit 29 /mm ³	0 à 200
Lymphocytes	:	49,1	%	soit 2 411 /mm ³	1000 à 4000
Monocytes	:	7,3	%	soit 358 /mm ³	200 à 1000
* Plaquettes	:	136 000	/mm ³	150000 - 500000	138000

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER



Mme TAZI SOUAD
Dossier N° : 24521219
Docteur ABDESLAM SEBTI

Dossier ouvert le : 12/03/24 - Edité le : 13/03/24

Page N° 2/6

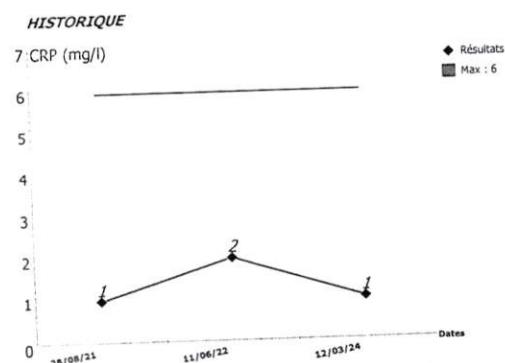
BIOCHIMIE

11/06/2022

CRP (Protéine C Réactive) : 1 mg/l

< 6

2

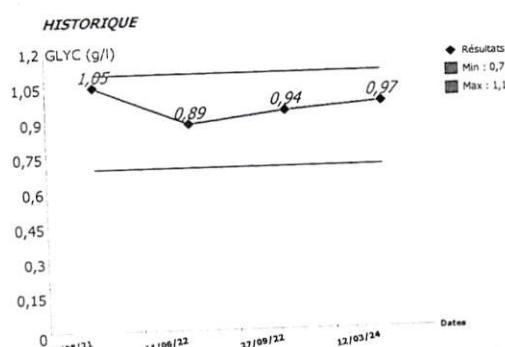


GLYCEMIE A JEUN : 0,97 g/l
(Cobas C6000) : 5,40 mmol/l

0,70 à 1,10
3,89 à 6,11

0,94
5,20

27/09/2022



Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Dr Jalil ELMANJRA
Pharmacien biologiste
Ancien assistant des hôpitaux de Dijon - France



Dr Abdelaziz LEMSEFFER
Pharmacien biologiste
Ancien interne des hôpitaux de Besançon - France



Mme TAZI SOUAD
Dossier N° : 24521219
Docteur ABDESLAM SEBTI

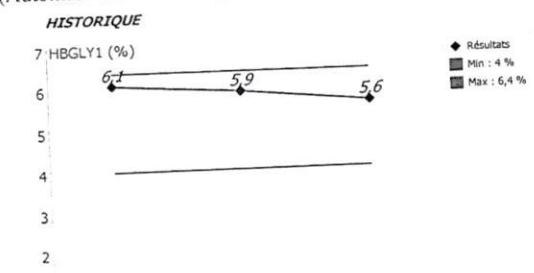
Dossier ouvert le : 12/03/24 - Edité le : 13/03/24

Page N° 3/6

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE : 5,6 % HbA1c
(Automate Cobas E6000))

N : 4,0 à 6,4

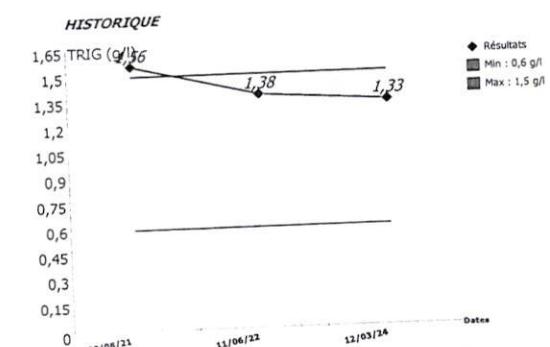
5,9



TRIGLYCERIDES : 1,33 g/l
(Cobas C6000) : 1,52 mmol/l

0,60 à 1,50
0,70 à 1,70

1,38
1,58



Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER



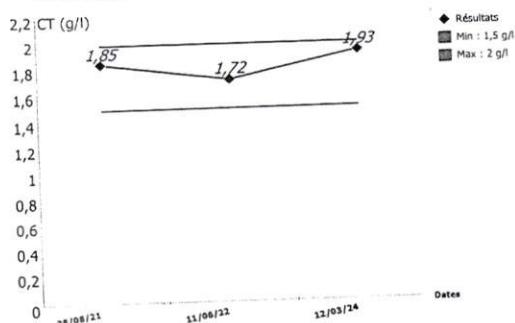
Mme TAZI SOUAD
 Dossier N° : 24521219
 Docteur ABDESLAM SEBTI

Page N° 4/6

Dossier ouvert le : 12/03/24 - Edité le : 13/03/24

CHOLESTEROL TOTAL (Automate Cobas C6000)	: 1,93 : 4,98	g/l mmol/l	1,50 à 2,00 3,87 à 5,16	1,72 4,44
---	------------------	---------------	----------------------------	--------------

HISTORIQUE



CHOLESTEROLS HDL - LDL

CHOLESTEROL HDL (Cobas C6000)	: 0,63 : 1,63	g/l mmol/l	> 0,40 > 1,03	0,45 1,16
----------------------------------	------------------	---------------	------------------	--------------

Un HDL > 0,60 g/l n'est plus considéré comme un facteur de protection cardiovasculaire (Recommandations Dec 2021)

CHOLESTEROL LDL (Automate Cobas C6000)	: 1,03 : 2,66	g/l mmol/l	< 1,60 < 4,12	0,99 2,55
Facteur de Risque Athérogène	: 3,1		N < 5,0	3,8
ACIDE URIQUE (Cobas C6000)	: 44 : 262	mg/l μmol/l	30 à 62 178 à 368	50 298

UREE (Cobas C6000)	: 0,30 : 5,00	g/l mmol/l	0,15 à 0,50 2,49 à 8,32	0,48 7,99
-----------------------	------------------	---------------	----------------------------	--------------

27/09/2022

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER



Mme TAZI SOUAD
Dossier N° : 24521219
Docteur ABDESLAM SEBTI

Dossier ouvert le : 12/03/24 - Edité le : 13/03/24

Page N° 5/6

11/06/2022

CREATININE	: 7,3	mg/l	6 à 13	9,3
(Cobas C6000)	: 65	μmol/l	54 à 117	82

IONOGRAMME SANGUIN

SODIUM (Na+)	: 140	m.eq / l	135 à 150	139
(Potentiométrie Cobas C6000)				
POTASSIUM (K+)	: 3,6	m.eq / l	3,6 à 5,4	4,4
(Potentiométrie Cobas C6000)				
CHLORE (Cl -)	: 103	mmol/l	95 à 108	104
(Potentiométrie Cobas C6000)				
RESERVE ALCALINE	: 29	m.eq / l	21 à 29	31
(Cobas C6000)				
PROTEINES TOTALES	: 76	g/l	60 à 80	70
(Cobas C6000)				
CALCIUM PLASMATIQUE	: 99,5	mg/l	86,0 à 107,0	99
(Cobas C6000)	: 2,49	mmol/l	2,15 à 2,67	2,48

VITAMINES

VITAMINE D2-D3	: 35,4	μg /l	25,2
(25 OH-Vitamin D2-D3)			
Valeurs usuelles > 30 μg/l			
Insuffisance 10 - 30 μg/l			
Carence < 10 μg/l			

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER



Mme TAZI SOUAD
Dossier N° : 24521219
Docteur ABDESLAM SEBTI

Dossier ouvert le : 12/03/24 - Edité le : 13/03/24

Page N° 6/6

BIOCHIMIE

CLAIRANCE DE LA CREATININE

			Antériorité	
			<u>11/06/2022</u>	
CREATININE (Cobas C6000)	: 7,3 : 65	mg/l µmol/l	6 à 13 54 à 117	9,3 82
Clairance Créatinine MDRD (Formule MDRD)	: 78	ml/mn/1,73m ²	Femmes > 62 Hommes > 80	62
POIDS	: 65	Kg		Antériorité 68

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER